

La Ville de Saint-Laurent-du-Var
30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants

RECRUTE pour sa Piscine Municipale :

2 MAITRES NAGEURS SAUVETEURS (MNS)

**Cadre d'emploi des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives
(Cat. B)**

1 recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle

1 recrutement par voie contractuelle

Mission principale : l'agent est chargé de l'animation et de l'encadrement des activités physiques et sportives proposées par la piscine municipale. Il assure également la surveillance du public pendant les heures d'ouverture de la piscine et veille à la qualité de l'eau et à l'état sanitaire de la piscine.

DEFINITION DU POSTE

Direction de rattachement : Pôle Qualité des Services aux Habitants et aux Familles

Service de rattachement : Service des Sports – Piscine Municipale

Relation hiérarchique : L'agent exerce ses missions sous la direction et la responsabilité du Chef du Service des Sports

Relations fonctionnelles (principaux interlocuteurs) :

- police, éducation nationale, D.D.J.S, trésorerie principale
- l'équipe du service des sports
- les usagers de la piscine (enfants, adultes..)

Conditions d'activité et contraintes du poste :

Lieu : Piscine Municipale - 1555 esplanade Edmond Jouhaud – 06700 Saint-Laurent-du-Var

Horaires: horaires irréguliers avec amplitude variable selon les besoins du service –

Durée hebdomadaire 37h

Contraintes spécifiques : Encadrement de manifestations sportives certains week-ends et jours fériés

Moyens techniques à disposition : installations sportives et matériel

MISSIONS

*** Encadre et anime des activités physiques et sportives dans le cadre :**

- des écoles primaires (élaboration du projet pédagogique)
- des classes option sport des Collèges
- du temps extra-scolaire (Ludisports le mercredi, le samedi, les vacances scolaires)
- des cours d'Aquafitness
- des séances bébés nageurs
- des séances Sport Santé

*** Assure la surveillance et la sécurité des activités physiques et sportives qu'il encadre**

- * **Assure la surveillance du Public** pendant les heures d'ouverture de la piscine et le cas échéant de l'Handiplage
- * **Veille à l'application du règlement intérieur** de la piscine et du P.O.S.S.
- * **Veille à la qualité de l'eau et à l'état sanitaire de la piscine** (en l'absence du Chef de bassin prend les mesures nécessaires)
- * **Informe immédiatement pour tout problème le Chef de bassin** ou si celui-ci est absent, le Chef du service des Sports
- * **Rédige les comptes rendus d'activités ou d'incidents**
- * **Accueille les différents publics**
- * **Participe à la mise en place et à l'encadrement des manifestations.**

NB : La Liste des missions n'est pas exhaustive, l'agent pourra se voir confier dans la limite de son cadre d'emploi toutes tâches nécessaires à l'activité et la continuité du service

COMPETENCES REQUISES

- **Diplôme d'Etat conférant le titre de Maitre-Nageur Sauveteur obligatoire en cours de validité** (Révision quinquennale obligatoire)
- Diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1 (PSE 1) en cours de Validité (Recyclage annuel)
- Connaître la réglementation en matière de sécurité
- Bonne connaissance des modes de fonctionnement des partenaires (DDJS, Education Nationale, Université, Fédérations sportives, clubs, CROS)

- Faire preuve de diversité dans les enseignements des Activités Physiques et Sportives
- Respecter les horaires et le planning de travail
- Etre apte à la gestion des conflits
- Etre capable de mettre en œuvre les règles de sécurité qui s'imposent

- Tenue vestimentaire réglementaire et comportement corrects exigés
- Sens de l'esprit d'équipe, d'initiative et de disponibilité.

1 poste à pourvoir par la voie contractuelle pour le mois de septembre 2020
1 poste à pourvoir par la voie statutaire ou contractuelle pour le mois de décembre 2020

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à l'attention de M. le Maire avant le 3 juillet 2020

par mail à : aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr